

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue au 127-A, 1<sup>e</sup> Avenue Sud, St-Gédéon-de-Beauce à 19h00 le 4 juillet 2016.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1      M. Claude Deblois, conseiller siège 2  
                  M. Germain Fortin, conseiller siège 3      M. Claude Lachance, conseiller siège 4  
                  M. Alain Nadeau, conseiller siège 5      M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6  
                  M. Alain Quirion, maire

Est également présent: Mathieu Carrier

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1 Ouverture de la séance**

Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h05)

2016-07-168    **2 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin;

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2016-07-169    **3 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin, de la séance d'ajournement du 16 juin et de la séance extraordinaire du 20 juin 2016;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin,

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois de juin 2016 susmentionnés, rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

**4 1ere période de question**

**5 Correspondance**

Dépôt du bordereau de correspondance du mois de juin 2016.

**6 Législation**

2016-07-170    **6.1 Modification substitut à la Régie Intermunicipale**

**Sur** la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau,

il est résolu que monsieur Alain Quirion, maire soit désigné pour agir à titre de représentant substitut de cette municipalité au sein du conseil d'administration

de la Régie Intermunicipale en remplacement de monsieur Germain Fortin, conseiller.

Adopté à l'unanimité

2016-07-171 **6.2 Nom de la Bibliothèque Municipale**

Attendu que le comité de la Bibliothèque Municipale propose de la nommer GÉDÉ-livres;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que la Municipalité appuie la suggestion du Comité dans la nomination de la nouvelle bibliothèque Municipale au nom de GÉDÉ-livres.

Adopté à l'unanimité

**7 Trésorerie**

2016-07-172 **7.1 Approbation des comptes**

Les comptes du mois de juin 2016 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance,

Il est résolu d'approuver les listes de comptes à payer du mois de juin 2016 et d'autoriser le paiement des comptes qui y sont inscrits pour un montant total de 165 162.13 \$.

Adopté à l'unanimité

**8 Fourniture et équipement**

2016-07-173 **8.1 Soumission inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires**

Attendu que la municipalité a mandaté la firme WSP inc. pour la conception du plan d'intervention;

Attendu que la municipalité doit procéder à l'inspection des conduites d'égouts sanitaires touchées pour une distance approximative de 2.1 km;

Attendu que WSP inc à procéder à l'appel d'offre par invitation auprès des fournisseurs :

Can-Explore :	15 535.42 \$
Veolia:	15 713.23 \$
LCS :	19 600.37 \$
ADE Estrie :	22 728.09 \$

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu de retenir le plus bas soumissionnaire conforme soit Can-Explore pour un total de 15 535.42 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

2016-07-174 **8.2 lotissement lot 4 414 135**

Attendu que la municipalité souhaite lotir une partie du lot 4 414 135 non utilisé dans le but de le mettre en vente;

Attendu que le tout doit se faire avec les services d'un arpenteur géomètre;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu de retenir les services de la firme Ecce Terra inc. pour un montant maximal de 1 310 \$ avant taxes. Ce qui inclus ; création de 2 cadastres, frais d'enregistrement, relevé de terrain et la pose des repères d'arpentage.

Adopté à l'unanimité

2016-07-175 **8.3 Autorisation achat de ponceaux**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois,

Il est résolu d'autoriser l'achat de 2 ponceaux pour la réparation du rang 7 au montant de 5 835.78 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

**8.4 Police d'assurance**

Point reporté

2016-07-176 **8.5 Soumission site web**

Attendu que le site de la municipalité est désuet et non fonctionnel;

Attendu qu'une demande de soumission fut effectuée auprès de deux fournisseurs;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu de retenir l'offre de la firme ICLIC inc. pour la conception du nouveau site web à un montant de 4 995 \$ avant taxes, l'hébergement et License sur tarification mensuel pour un montant de 35 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

2016-07-177 **8.6 Estimation des coûts préliminaire - sentier récréatif**

Attendu que la municipalité travaille sur le projet d'un sentier récréatif;

Attendu qu'il y a un programme de subvention offert présentement par le programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150);

Attendu que l'estimation préliminaire des coûts doit être effectuée pour le dépôt;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu de retenir les services de la firme WSP inc. pour l'estimation des coûts préliminaire du projet de sentier récréatif pour un montant forfaitaire maximal de 1 500\$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité

**9 Personnel**

**9.1 Inscription journée groupement SAM**

2016-07-178 Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu d'autoriser le maire et la

directrice générale à participer à la journée du groupement SAM qui aura lieu à Québec le 29 septembre 2016 pour un coût par inscription de 145 \$ avant taxes.  
Adopté à l'unanimité

## 9.2 Dépôt lettre de démission

## 10 Loisirs et Culture

### 2016-07-179 10.1 Programme Nouveaux Horizons- appui projet FADOQ

Considérant que le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) permet à divers comités de déposer une demande subvention pour un projet répondant aux critères d'admissibilité;

Considérant que la Municipalité désire encourager l'inclusion social et la vie active chez les aînés ainsi que pour toute la population;

Considérant que la FADOQ ainsi que deux autres organismes du milieu se concertent pour déposer une demande l'appui de la municipalité pour le projet de parc multigénérationnel sur le lot 4 413 670 appartenant à la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce;

Considérant que toute la population soit 2275 personnes donc 700 personnes de plus de 55 ans pourront profiter de ce lieu public intergénérationnel;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que la Municipalité approuve l'initiative de la FADOQ;

Que la Municipalité laisse à titre gracieux une section du lot 4 413 670 afin que la FADOQ érige un parc multigénérationnel dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour une période minimale de 5 ans;

Que la Municipalité s'engage à faire l'entretien de ce qui sera érigé dans le cadre du projet sur son terrain.

Adopté à l'unanimité

### 2016-07-180 10.2 Programme Nouveaux Horizons-appui projet Club des Chevaliers de St-Gédéon

Considérant que le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) permet à divers comités de déposer une demande de subvention pour un projet répondant aux critères d'admissibilité;

Considérant que la Municipalité désire encourager l'inclusion social et la vie active chez les aînés ainsi que pour toute la population;

Considérant que le Club des Chevaliers de St-Gédéon demande l'appui de la municipalité pour le projet de la mise aux normes de la cuisine communautaire appartenant à la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce située dans le 120 1<sup>re</sup> Avenue Sud;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que la Municipalité approuve l'initiative du Club des Chevaliers de St-Gédéon;

Que la Municipalité s'engage à laisser à la disposition la cuisine communautaire dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour une période minimale de 5 ans;

Que la Municipalité s'engage à faire l'entretien de ce qui sera érigé dans le cadre du projet dans son infrastructure.

Adopté à l'unanimité

## 11 **Rapports**

### 11.1 **Conseil des maires à la MRC**

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport de la réunion

### 11.2 **Délégué à la régie intermunicipale**

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion

### 11.3 **Rapport des activités de mai et juin**

Monsieur Alain Quirion fait un court rapport des activités qui se sont déroulés au mois de mai et juin

## 12 **Divers**

### 12.1 **Demande de dos d'âne**

Demande de signature majorité de faire aux contribuables de la 9<sup>e</sup> Rue point reporté.

### 12.2 **Autorisation de dépôt projet sentier récréatif et signature**

2016-07-181 Attendu qu'il y a un appel d'offre de projet d'ouvert au programme d'infrastructure Canada 150;

Attendu que la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce est prête pour le dépôt du projet du sentier récréatif;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance il est résolu;

Que le conseil autorise Erika Ouellet, directrice générale à procéder au dépôt du projet dans le programme d'infrastructure Canada 150 pour une demande de subvention

Adopté à l'unanimité

## 13 **2<sup>e</sup> Période de question**

2016-07-182 14 **Levée de l'assemblée**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin;

Il est résolu de lever l'assemblée. (19h30)

Adopté à l'unanimité

Président : .....

Directrice générale : .....